

Catégorie MIS (art. 2 RELASoc) : DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Intitulé de la mesure : **Exercer et développer les aptitudes personnelles**

Code Genre MIS \* : 209

Diese Eingliederungsmassnahme wird nur auf französisch durchgeführt. Cette MIS n'est organisée qu'en français.

**Activité : Vivre à la ferme**

Description de l'activité : Participation à la vie familiale et aide à la ferme selon aptitudes et possibilités, avec un accompagnement et un soutien pédagogique de "Projet Famille Paysanne"

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire : Exercer et développer les aptitudes personnelles et sociales, s'habituer à remplir des tâches régulièrement et consciencieusement, prendre des responsabilités pour soi et vis-à-vis des autres, développer un projet socio-professionnel réaliste.

Moyens et méthodes : Vivre à la ferme avec une famille paysanne, participation à la vie familiale et au travail quotidien, soutien socio-éducatif, entretiens pédagogiques avec une collaboratrice de "Projet Famille Paysanne", implication des personnes de référence du bénéficiaire, contrat d'objectif et plan d'action.

Profil des bénéficiaires : Dès 18 ans, bénéficiaire LASoc, ayant besoin momentanément d'un encadrement protégé dans un environnement familial.

**Encadrement**

- Personnel : Une psychologue qualifiée, chefs-fes d'exploitations agricoles

- Equipement : Prévoir équipement pour travaux à la ferme (bottes, etc.) (1)

Conditions de participation : Motivation pour vivre à la ferme, comportement coopératif et adéquat, sans problème de dépendance, entretien préalable.

Capacité d'accueil : 1 pers. par famille d'accueil, max. 6 personnes suivies par "Projet famille paysanne"

Coût de revient par bénéficiaire : Fr. 2700.-/mois (Fr. 90.-/jour dont Fr.40.-pour nourriture et logement) (2)

(Frais d'org., art. 32a let. a / 34 LASoc)

<b>Lieu</b>	- Localité : -	- District : Canton/Kanton
	- Adresse : -	
<b>Modalités</b>	- Durée : 3 mois, renouvelable, mais au total 9 mois max	
	- Dates : Selon entente.	
	- Fréquence : Selon entente, mais max 50%, 4 à 8 h/jour	
	- Horaire : Selon entente.	
	- Taux d'activ. : 50% max	

**Tiers**

**Organisateur : Projet famille paysanne**

Adresse : Rue des Forgerons 17

Tél. : 078 846 59 00

No postal / Localité : 1700 Fribourg

Fax :

E-mail : mth.wilden@bluewin.ch

Responsable du projet : Marie-Thérèse Wilden

Type de tiers : Organisme prestataire organisateur

Personne de référence : Marie-Thérèse Wilden

Mission de l'organisme : Accompagnement socio-éducatif

Remarques : (1) Ces équipements peuvent le cas échéant être pris en charge dans les prestations circonstanciées.  
(2) Pour le solde de l'entretien, l'art. 9 de l'Ordonnance fixant les normes de calcul de l'aide matérielle de la loi sur l'aide sociale peut être appliqué par analogie (Fr. 300.00).  
- Cette activité sera disponible ultérieurement aussi en allemand.  
- Affiliation RC obligatoire (auprès du SASoc, selon circulaire du 1er avril 2000)